Province de Namur

Commune de Fernelmont

Programme Communal de Développement Rural

PARTIE 3 : Diagnostic partagé

AFOM ET ENJEUX

BUREAU ÉCONOMIQUE DE LA PROVINCE DE NAMUR

Des Hommes, des Idées, un Futur

Novembre 2016

Table des matières

1. SYNTHESE DE L'ANALYSE DE LA SITUATION EXISTANTE DES FORCES ET FAIBLESSES DE FERNELMONT ET DES DESIDERATAS DE LA POPULATION. 3

Cadre socio-culturel 3

Cadre économique 4

Cadre de vie 5

2. ELEMENTS DETERMINANTS 6

Développement économique 6
Développement de la vie villageoise 10
Services à la population 13
Territoire durable 17

1. Synthèse de l'analyse de la situation existante des forces et faiblesses de Fernelmont et des desideratas de la population.

Fernelmont, commune issue de la fusion de 10 anciennes communes, est idéalement située à proximité de grandes villes comme Namur, Andenne, Gembloux, Hannut et d'axes de communication tels que l'autoroute E411 et l'autoroute E42 tout en jouissant d'une cadre de vie rural aux paysages diversifiés. Le nord de la commune est typique des paysages la Hesbaye avec un relief doucement ondulé et des champs à perte de vue tandis que la partie sud est caractéristique des vallées secondaires de la Meuse avec un relief plus découpé et aux versants boisés.

Cette localisation confère à Fernelmont une situation avantageuse pour être dynamique socio-culturellement, attractive économiquement et agréable grâce à son patrimoine naturel, paysager et bâti.

Cadre socio-culturel

La commune de Fernelmont présente une **population jeune** avec une croissance continue et élevée car le territoire est attractif pour les nouveaux habitants. Fernelmont est une commune familiale. Les 0-19 ans et les 30-59ans sont beaucoup plus représentés qu'en Wallonie. Toutefois, on remarque que les jeunes comme les personnes âgées ont tendance à quitter la commune pour des lieux plus adaptés à leurs besoins spécifiques : prix ou taille du logement, études, opportunités de travail et proximité des services etc…

Le parc de **logement** est globalement de bonne qualité avec une forte proportion de propriétaires. L'augmentation de la population, le manque de réserves foncières publiques dans les villages ainsi que la présence d'un habitat fort consommateur d'espace, engendrent des pressions sur le territoire et une augmentation des coûts de l'habitat. C'est pourquoi, il y a une demande pour des formes d'habitat plus denses mais aussi mieux adaptés aux personnes seules, aux jeunes, aux personnes âgées. Le manque de résidence service, de logement intergénérationnel, de logement publics est souligné pas certains habitants. Pour y remédier, la commune examine les pistes de reconversion des fermes en carrés en logements intergénérationnels ou en appartements ainsi que les pistes de création de nouvelles zones urbanisables via les outils urbanistiques existants.

En terme de **services**, le diagnostic socio-économique et les citoyens ont exprimé la nécessité de développer des services pour l'ensemble de la population. L'aide apportée par le CPAS est reconnue mais il reste un manque de services aux personnes âgées (pas d'anticipation du vieillissement de la population) mais aussi un manque d'encadrement pour l'enfance et la jeunesse (trop peu de crèche, pas d'accompagnement ni de projet pour les jeunes).

Aussi, Fernelmont jouit d'un large **panel associatif** (théâtre, musique, animation et loisirs créatifs, clubs de sport,…) Il y a une réelle culture locale. La proximité du centre culturel de Namur, d'Andenne et d'Eghezée ainsi que l'adhésion au centre culturel de Namur est une opportunité pour Fernelmont de compléter son offre car elle peut profiter des structures extérieures complémentaires.

Craignant l'isolement et l'amenuisement des liens sociaux, les citoyens ont exprimé l'inégalité relatives aux services et aux équipements entre les villages précisant que certains villages n'ont pas de salle communale, de maison de village, de structures scolaires, d'équipement de proximité, ni de comité villageois. Précisons également que certains villages sont moins bien desservis en transport en commun. Toutefois, il est à remarquer que la commune met à disposition des moyens pour développer la vie socio-collective (logistique, subsides). Une série d'**infrastructures** existe. Les citoyens ont souligné l'absence d'une salle polyvalente adaptée à l'organisation d'évènement d'envergure.

Il existe plusieurs **organismes de participation citoyenne** : CCATM, Conseil des ainés, CLDR, comité consultatif du Pale, CEFER, coopérative citoyenne de l'éolien.

Si toutes ces dynamiques villageoises et associatives sont appréciées, les citoyens consultés souhaitent que celles-ci soient amplifiées et la participation citoyenne davantage encouragée.

Aussi les citoyens ont mis en évidence le manque de communication, de consultation et de concertation sur la vie communale. Le site web de la commune pourrait être amélioré pour être vraiment au service de la population.

En terme de **mobilité**, Fernelmont profite d'une excellente accessibilité routière grâce à la proximité des autoroutes E42 et E411 et grâce au réseau routier régional développé. Cette situation engendre cependant une forte dépendance à la voiture et par conséquent un isolement des habitants non motorisés. Des lignes de bus existent vers Namur et vers les communes voisines mais les liaisons de transports en commun entre les villages sont moins évidentes. Aussi, bien qu'il existe un bus scolaire et un service de transport organisé par le CPAS, l'offre de service en transport n'est pas suffisante et ne répond pas aux besoins des personnes âgées et des jeunes manquants le plus de moyen de locomotion. Des initiatives de co-voiturage existent mais restent faibles.

Quant à la mobilité douce, le diagnostic et les résultats des consultations citoyennes ont mis en évidence la présence de circuits de promenades pédestres et cyclables tout en précisant que ceux-ci doivent davantage être développés et sécurisés. La commune tente de favoriser l'utilisation des réseaux modes doux notamment par la distribution de primes pour les vélos électriques, l'ouverture de sentiers nature et la sécurisation des abords des écoles de Marchovelette et de Seron (aménagements issus de la première ODR).

Aussi, la commune entame actuellement un plan communal de mobilité. De nombreuses demandes pourront être intégrées dans le cadre de son élaboration.

Cadre économique

Fernelmont jouit d'un **taux d'emplois** assez élevé avec une population ayant des revenus moyens à assez élevés. Mais certains Fernelmontois n'ont pas accès au travail pour autant. Ces demandeurs ont généralement moins de 25 ans ou plus de 50 ans. L'écart qui se creuse entre les plus bas revenus et les plus hauts inquiète. Heureusement, des structures d'aides et d'encadrement pour le développement local existent par le biais du CPAS, de l'ALE, de la maison de l'emploi à Andenne. L'ADL a cependant disparu et plusieurs de ses missions ont été abandonnées.

Par ailleurs, le développement du **parc d'activité économique** de Noville-les-Bois et la création de celui de Petit Warêt a permis d'augmenter le nombre d'emplois sur la commune. L'attractivité du territoire résulte de l'environnement de ces parcs d'activité économique: proximité de l'E42, ligne de TEC reliant Namur au zoning, encadrement par le BEP et le CEFER, entreprises non polluantes, à taille humaine, compatible avec le caractère rural et aux secteurs d'activité variés. Ces PAE jouissent d'un rayonnement largement supérieur au territoire communal en termes d'attractivité, dès lors le personnel local est moins représenté. **L'emploi local** est principalement issu du secteur privé et est davantage localisé dans les commerces, les crèches, les écoles. Notons que le premier lieu d'emploi est Namur, puis Bruxelles et ensuite Fernelmont.

Le diagnostic tout comme les résultats des consultations citoyennes ont mis en évidence l'opportunité de renforcer la communication entre les acteurs économiques locaux et d'amplifier les synergies relatives.

Fernelmont présente un **potentiel touristique** trop peu mis en valeur (pas de communication, de promotion, manque d'entretien,…) Quoi qu'encore diffus, le secteur touristique tente à se structurer avec une offre pour le tourisme sportif et une hausse de l'offre en hébergement. L'ADL avait développé de nombreuses actions en faveur du tourisme ayant débouché notamment à l'affiliation de Fernelmont à la Maison du Tourisme du pays de Namur. La population insiste pour que le secteur touristique soit amplifié espérant l'augmentation de retombées économiques locales.

Mais Fernelmont est aussi une commune où le secteur lié à **l'agriculture** est développé et compétitif. Ce secteur est un réel pourvoyeur d'emploi. Toutefois, il doit faire face à des difficultés : vieillissement des exploitants, urbanisation des terres agricoles, disparition progressive des petites exploitations familiales au profit de trop grandes entreprises agricoles, manque de diversification, …

Lors des consultations citoyennes, il a été fortement demandé que les circuits courts et la promotion des produits locaux soient intensifiés. La commune soutient déjà les initiatives de développement des produits locaux et des filières courtes. Elle compte sur la présence d'exploitations agricoles de qualité et de fermiers responsables pour davantage les développer, valoriser les ressources locales et promouvoir les produits du terroir. La population consultée a souligné l'absence d'un lieu spécifique pour la vente de ces produits.

Les citoyens ont mis en évidence les pressions causées par l'agriculture sur l'environnement et les difficultés de coexistence entre l'agriculture et les autres fonctions du territoire. En réponse à cela, une charte de convivialité a été élaborée lors de la première ODR et une commission agricole a été instaurée le 27 mars 2014.

Quant au **secteur commercial**, le nombre de commerces a augmenté dans les villages ce qui a permis d'améliorer la qualité de vie villageoise. Fernelmont accueille sur son territoire 3 moyennes surfaces commerciales. Toutefois, certains villages ne profitent pas de la présence d'un commerce alimentaire de proximité. La population souhaite que les activités commerciales et artisanales soient soutenues et diversifiées dans les villages tout en respectant le caractère rural de ceux-ci.

Il est à noter la présence de pôles commerciaux que sont Namur et Eghezée.

Aussi, le secteur de l'Horeca est assez peu développé.

Cadre de vie

Fernelmont présente un **cadre de vie de qualité** riche de ses ressources naturelles, bâties et paysagères :

- Diversité des milieux
- Ruisseaux
- Réserves naturelles et sites de grands intérêts biologiques, arbres et haies remarquables
- Paysage rural présentant plusieurs périmètres d'intérêt paysager
- Patrimoine architectural intéressant : fermes, châteaux, petit patrimoine riche et diversifié

La commune doit cependant faire face à certaines menaces comme l'intensification de l'agriculture, l'étalement de l'urbanisation, … De plus, la présence du parc éolien et les projets relatifs inquiètent quant à la pression de ceux-ci sur le paysage.

Afin de veiller à la protection de son patrimoine naturel, la commune s'est inscrite à de nombreux programmes en faveur de la biodiversité (plan maya, fauchage tardif, biodidap, chartes,…)

Aussi, la commune a établi plusieurs partenariats et a mis en place de nombreuses actions pour sensibiliser les citoyens à la biodiversité, au paysage, à la gestion des déchets, aux problématiques de l'aménagement du territoire, à l'utilisation rationnelle de l'énergie, …. Dès lors la population consultée insiste sur la préservation de l'environnement et la mise en valeur des patrimoines bâtis, naturels et paysagers.

Il existe très peu d'outils de gestion de **l'aménagement du territoire** au niveau communal. Le manque d'une vision globale du territoire est une menace pour le caractère originel des villages, la qualité des paysages et de l'espace rural. Les citoyens consultés en sont conscients et souhaitent que la gestion de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme soit envisagée de manière globale, durable et coordonnée.

La population consultée ainsi que le diagnostic témoignent de la nécessité d'aménager plusieurs espaces publics. Certains sont peu structurés, trop tributaires de la circulation et n'invitent pas à la convivialité.

Les habitants apprécient les démarches prises en matière de **gestion de l'énergie**. Ils reconnaissent Fernelmont comme une commune proactive dans ses pratiques énergétiques établies dans le cadre du Pale (primes, conseiller en énergie, …). Les démarches initiées dans le cadre du Pale seront continuées.

2. Eléments déterminants

Les **éléments déterminants** sont le résultat d'un travail croisé entre les éléments issus de la Partie I : Description des caractéristiques socio-économiques et ceux relevés lors des consultations villageoises, rencontres avec les personnes-ressources, les conseils consultatifs, etc. Ils ont également été alimentés lors des réunions de la CLDR et des groupes de travail.

Des tableaux **Atouts-Faiblesses/Opportunités-Menaces** ont été réalisés pour analyser ces éléments. De ces tableaux sont ressortis **4 enjeux thématiques** différents : le développement économique, le développement de la vie villageoise, les services à la population et le territoire durable.

De chaque thématique découle un **défi** entendu comme un grand enjeu pour l'avenir communal, et formulé tel un pari lancé aux élus et à la population locale pour les dix prochaines années.

Développement économique

Atouts	Faiblesses	Opportunités	Menaces
Economie et emploi			
Revenu moyen à assez élevé Taux de chômage plutôt faible Taux d'emplois assez élévé	15% des revenus sont inférieurs à 10.000 euros/an Écart qui se creuse entre les plus bas revenus et les plus hauts revenus		Vu le contexte économique, risque de perte d'emplois
Mise en place d'outils intéressants pour le développement local : ADL et ALE Aide et encadrement via le CPAS, l'ALE, la maison de l'emploi d'Andenne	Disparition de l'ADL Risque d'abandon des missions de l'ADL Manque d'accompagnement humain local dans la recherche d'emploi		
Développement de la ZAE de Noville, avec un rayonnement largement supérieur au territoire communal en termes d'attractivité. Nouvelle ZAE de Petit-Warêt Nombreuses PME principalement dans les ZAE CEFER Site internet de la commune et site du CEFER = moyen de communication pour les entreprises	Méconnaissance des habitants de la zae et des entreprises entre elles Pas de fibres optiques dans les ZAE Synergies entre acteurs économiques insuffisantes	Encadrement des ZAE par le Bep (aménagement du territoire et commercialisation) Projet de verdurisation du zoning de Noville en cours par le BEP Sites internet du BEP et une nouvelle signalétique = autant de moyens de communication pour faire connaitre les entreprises	

Le nombre d'emplois a fortement augmenté dans la commune, et il y a davantage de services dans les villages à l'heure actuelle qu'il y a 15 ans Commerces emploient de la main d'œuvre locale Emploi local dans les crèches, les écoles	Si le nombre d'emploi a augmenté dans la ZAE, il a au contraire diminué dans les villages Peu d'emplois locaux dans les ZAE Les demandeurs d'emplois ont moins de 25 ans ou plus de 50 ans	Maison de l'emploi à Andenne Développement d'emplois subventionnés grâce au CPAS	
Environnement propice à l'attractivité du territoire : proximité E42, entreprises non polluantes, activités compatibles avec le caractère rural de la commune , entreprises à taille humaine	Manque de verdurisation des ZAE, d'aménagement (embellissement, convivialité, stationnement camions)	Charte Wallonie Nature	
Le premier lieu de travail est Namur (pôle d'emploi), puis Bruxelles et Fernelmont	Forte dépendance à la voiture	Ligne TEC reliant Namur au zoning	
Augmentation du nombre d'indépendants	Pas d'espace partagé pour du télétravail (coworking)		
Grâce à la ZAE, des secteurs d'activités variés. Comparativement à d'autres communes rurales, l'emploi local est principalement issu du secteur privé		SEL : Partenariat avec Eghezée, où est né le Système d'Echange Local « l'esprit de sel »	
Formations organisées par l'ALE et le CPAS	Difficulté d'accès aux formations (problème de transport vers les formations) Problème d'adéquation entre la formation et l'offre d'emploi		
Tourisme			
Potentiel touristique (Château, patrimoine bâti et naturel, sentiers et ballade, circuits vélo vers Eghezée, parcours vita, brocante à Franc-Waret, tumuli, proximité de Namur,…) Un secteur touristique de	Potentiel touristique trop peu mis en valeur (manque de communication, promotion, manque d'entretien,…) L'ADL avait mis en place de nombreuses actions en faveur du	La maison du Tourisme du Pays de Namur met en place des outils auxquels Fernelmont peut participer GAL	

mieux en mieux structuré, avec une offre pour du tourisme sportif et une hausse de l'offre en hébergement	tourisme dont certaines ont été abandonnées avec la disparition de l'ADL Secteur touristique cantonné à un tourisme de courte durée et diffus basé sur la valorisation du patrimoine rural Peu d'utilisation du patrimoine château, tumuli = parcours de cross		
Agriculture			
Une agriculture industrielle compétitive, avec des cultures de grains et des cultures industrielles Sols riches	Manque de diversification	GAL	Difficultés propres à l'agriculture : Vieillissement des exploitants, urbanisation des terres agricoles etc. Disparition progressive des petites exploitations familiales au profit de trop grandes entreprises agricoles
Présence d'exploitations agricoles de qualités et de fermiers responsables, de producteurs locaux Volonté et soutien de la commune aux initiatives de développement de produits, aux filières courtes Commission agricole	Circuits courts pas assez développés Peu de promotions des produits locaux Problèmes de manque de respect de certains agriculteurs		
Secteur agricole pourvoyeur d'emploi	Manque de main d'œuvre, personnel formé et qualifié		
Commerce			
Commune commerce équitable / mesures en faveur des filières courtes	Peu de promotion des commerçants		
3 moyennes surfaces commerciales (Forville, Bierwart et Hingeon)	Pas de commerces alimentaires à Marchovelette et Tillier	Pôles commerciaux à proximité Namur et Eghezée	
Diversité des commerces dans la commune ; commerces de qualité Le nombre de commerces a augmenté dans les villages ce qui permet	Les commerces disséminés dans les villages et qui n'apportent pas de plus-values ont disparu ou sont voués à disparaitre		

d'augmenter la qualité de vie villageoise Démarches communales en faveur des commerces CPAS a mis en place un transport collectif pour l'accessibilité aux commerces.	Moyennes surfaces peu accessibles par mobilité douce		
Artisans locaux			
	Horeca pas assez développé		

Défi 1 : D'ici 2027, Fernelmont sera une commune attractive, dynamique et proactive qui aura renforcé l'économie locale.

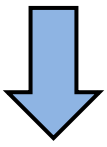
Ce défi vise à développer l'attrait de la commune et de ses villages, tant pour les acteurs économiques, en ce compris les agriculteurs, que vis-à-vis des touristes et des habitants de la commune, tout en veillant à préserver la qualité du cadre de vie.

Encourager le maintien et la création d'activités économiques, soutenir les entrepreneurs dans le développement de leurs projets, favoriser un tourisme durable sont autant de pistes identifiées par la population pour un développement harmonieux de l'entité, respectueux du cadre de vie de tous.

Développement de la vie villageoise

Atouts	Faiblesses	Opportunités	Menaces
Vie socio-culturelle			
Large panel associatif : théâtre, musique, animation et loisirs créatifs, clubs de sport	Tous les villages n'ont pas d'équipements sportifs de proximité, de lieux de rencontre Pas de porteur de projets environnementaux Centre sportif saturé Manque de partenariat entre associations		
Réelle culture locale (fanfare, théâtre, artistes,…)	Manque de service communal de la culture	Centre culturel de Namur, Andenne et Eghezée	Peu de partenariat avec les centres culturels
Comités villageois	Certains villages n'ont pas de comité Certains villages manquent de liens sociaux, d'animations, de vie associative Peu de succès pour certains comités villageois Problème récurrents des associations : disponibilités des locaux, enrôlement des bénévoles, et animateurs, peu de moyen financier, manque de relève Certains villages tendent à devenir des villages dortoirs		
Tranches d'âges 0-19ans fortement représentée (27,1%) Associations de jeunes Associations de 3*20 Conseil consultatif des ainés 5 mouvements de jeunesse 3clubs de jeunes, des clubs sportifs	Manque de politique de la jeunesse, de structure, d'encadrement professionnel, projet,… Fermeture des clubs de jeunes Manques d'espaces publics adaptés pour les jeunes Manque de communication entre la commune et les jeunes		Risque d'isolement social

	Manque d'investissements de la part des jeunes Absence de lieu de rencontre pour les ainés/isolement de certaines personnes âgées Manque d'activités variées et adaptées pour les personnes âgées Peu de communication et de collaboration entre les groupes d'aînes Peu de projet intergénérationnel		
	Insécurité de la circulation routière empêche la rencontre Réseau cyclable peu développé	Présence de chemins et sentiers	
Salles communales dans 8 villages/10 La commune met les moyens à disposition de la vie socio-collective et associative (logistique, subsides,..)	Manque de salle, maison de village (Tillier, Franc Waret et Marchovelette) Manque de salle de grande capacité		
	Manque d'intégration des nouveaux habitants		
Valorisation des artistes et artisans	Pas assez de mise en valeur des musiciens locaux		
Participation citoyenne			
Plusieurs organismes de participation citoyenne : CCATM, Conseil des ainés, Pale, CLDR, Commission agricole, conseil participatif des écoles … Initiatives purement citoyennes : cefer, coopérative citoyenne de l'éolien	Manque un conseil des enfants et /ou des jeunes		



Défi 2 : D'ici 2027, à Fernelmont, les dynamiques villageoises seront encouragées et la communication sera améliorée.

Ce défi vise à renforcer le dynamisme associatif, à développer la convivialité et à consolider les liens sociaux notamment par l'aménagement de lieux de rencontre et de convivialité et la création d'évènements propices aux rencontres.

Il vise aussi l'amélioration de la communication entre les citoyens et les associations.

Services à la population

Atouts	Faiblesses	Opportunités	Menaces
Démographie			
Une croissance continue et élevée du nombre d'habitants, pour une densité faible, signe d'un cadre de vie rural	Pression sur le territoire (en termes de besoins en équipement, de mobilité etc.)		
Une population jeune et une commune familiale	Moindre représentativité des 20-29 ans et des pensionnés en proportion par rapport au reste de la Région		
	Pas assez d'anticipation par rapport aux services		Vieillissement de la population
Logement			
Un parc de logement globalement de bonne qualité, avec une forte proportion de propriétaires	Des typologies d'habitat consommatrices d'espace, avec des implications en matière de mobilité et de consommation d'énergie Vu l'augmentation prévue de la population, augmentation des pressions sur le territoire	Partenariat public privé	
Des demandes pour des formes d'habitat plus denses : augmentation des demandes de permis pour des immeubles d'appartement	Un parc d'habitations qui ne rencontrent pas les besoins des personnes seules, des jeunes, des personnes âgées car il y a moins de petits logements Manque de réserves foncières publiques dans les villages	Reconversion des fermes en carré en logements intergénérationnels ou en appartements Possibilité de débloquer de nouvelle zone urbanisable via PCAR	
Une résidence services et un home	Manque de résidence service et maison de repos Pas de logement intergénérationnel Manque de logement pour personnes âgées adaptés et à loyer modéré		
Existence de logements publics, de logements Initiative Locale d'Accueil	Offres de logements trop peu diversifiées Des logements privés	Conventions avec le Foyer namurois, l'asbl Gestion Logement	

Terrains communaux à Robu, Pontillas et Noville	inoccupés Un seul logement d'urgence Manque de logements publics (sociaux, de logement locatif bon marché) Manque de logements publics les moins énergivores possibles Manque de logement de transit Difficulté de trouver du logement pour les bénéficiaires du CPAS Pas de logement pour les handicapés	Andenne-Ciney, avec le Ministère Fédéral de l'Intégration Sociale pour le logement public et l'accueil	
Une commune attractive pour de nouveaux habitants	Un coût élevé de l'habitat > des difficultés de plus en plus grandes à se loger pour une partie de la population (flambées des prix défavorables pour les jeunes notamment)		
Mobilité			
Excellente accessibilité routière : proximité des autoroutes E42 et E411 Réseau routier régional bien développé	Nuisances sonores de l'autoroute Points noirs sécurité	Proximité de Namur (gare SNCB, transports TEC, services)	
Plan Communal de Mobilité en cours			
Bon équipement en voiture / ménage Initiatives de co-voiturage Fernelmont est inscrite comme Antenne VAP (véhicules à plusieurs)	Dépendance de la voiture Isolement des habitants non-motorisés Pas de parking de covoiturage aux entrées d'autoroute Pas assez de promotion du système VAP		
Des transports en commun vers Namur et vers les communes voisines Ligne de bus reliant la gare de Namur au PAE de Noville	Liaisons transports en commun moins évidentes entre les villages ; Pas de transports en commun le dimanche dans de nombreux villages Parfois arrêts de bus peu pratiques et mal		Transport en commun peu attractif Forte dépendance à la voiture

	sécurisés		
Incitation pour l'utilisation des modes doux (primes communales pour vélo électrique) ; Ouverture de sentiers Sécurisation aux abords des écoles de Marchovelette et de Seron	Réseau de pistes cyclables peu développé. Insécurité des usagers faibles sur les routes régionales et les pistes cyclables Mauvaise état de certains chemins dans les villages Risques pour la sécurité des cyclistes et des piétons – manque de cheminements sécurisés pour la mobilité douce intervillage vers les services et vers les écoles (trottoirs et pistes cyclables)	Itinéraires Ravel à proximité, notamment à Eghezée	
Bus scolaire communal Service de transport du CPAS	Manque un bus pour répondre au besoin des clubs 3X20, clubs sportifs, mouvement de jeunesse Manque de moyen de locomotion pour les jeunes		
Services			
Des écoles dans les villages (8sur10) (3 réseaux) Des structures pour l'accueil des nourrissons et des très jeunes enfants Halte-garderie à Sart d'avril (sauf vacances), maison de l'enfance à Franc Waret et à Sart d'avril, crèche à Bierwart, une douzaine d'accueillantes et nouvelle crèche à Marchovelette Garderie scolaire	Augmentation du nombre d'élèves en cours et à venir – nécessité d'offrir une capacité d'accueil correspondante Pas assez de place en crèches ou peu d'accueillantes à prix modérés pour les besoins de la communes Garderies scolaires organisées par les comités de parents Pas de conseil des enfants Absence de plaines de jeux pour les plus petits Pas d'encadrement extrascolaire professionnel	Partenariat avec IMAJE et ONE pour l'accueil des nourrissons et des jeunes enfants	
	Insuffisance des aides à domiciles Manques d'informations sur les services		

Secteur santé bien représenté Maison médicale à Bierwart			
Aide du CPAS Services offerts par le CPAS aux personnes âgées (transport pour bénévoles hors entités, minibus du cpas pour personnes âgées dans l'entité pour complèter le bus communal (écoles, plaines de vacances, repas à domicile, repos scolaire, tuteur énergie)	Pas assez d'anticipation par rapport aux services aux personnes âgées Image négative du CPAS par les personnes âgées car impression d'un manque de proactivité vis à vis d'eux		
Présence de la poste à Forville	Manque points poste dans les villages		
	Peu de fibre optique		
	Pas de police de proximité		
Page facebook privée Bulletin communal	Site web de la commune pas encore assez au service de la population et sous-utilisé Sentiment du citoyen de manquer d'information, de consultation et de concertation sur les projets Internet pas accessible à tous, pas de lieu public avec ordinateur		

Défi 3 : D'ici 2027, à Fernelmont, les services à la population seront développés afin de répondre aux besoins de l'ensemble des citoyens

Ce défi vise la prise en compte de chacun dans le développement des services mis à la disposition de la population. Les défis de demain sont importants : vieillissement de la population, changements dans la composition des ménages, précarité grandissante, manque de places d'accueil de la petite enfance, manque de liaison entre les villages, manque de logements adaptés, manque de moyen de locomotion …

La commune de Fernelmont doit pouvoir y faire face en proposant de réelles solutions aux problèmes qui se posent et se poseront dans l'avenir.

Il est important de tenir compte de l'ensemble des publics et de leurs besoins spécifiques (jeunes, aînés, familles, PMR …), notamment en développant des services à la population accessibles pour tous.

Ce défi vise également le développement du bien-être de tous les habitants, l'amélioration de la prise en charge de chacun, des plus jeunes aux aînés,… en tenant compte des besoins spécifiques des différents publics.

Territoire durable

Atouts	Faiblesses	Opportunités	Menaces
Patrimoine naturel			
Commune située en Hesbaye Humide, avec des terres agricoles de haute qualité (Exploitations agricoles)	Drainage déficitaire par endroits, impacts sur les cultures Intensification de l'agriculture		Erosion progressive des sols
Présence de roches dures, offrant un substratum solide pour les constructions	Présence d'anciennes galeries de mines Risque d'effondrement autour des puits d'entrée des galeries	Cartographie des zones à risque d'effondrement au niveau régional	
Outils de gestion du réseau hydrographique : 2 contrats de rivière	Zones urbanisables et bâtiments en zone d'aléa d'inondation Risque d'inondations, concentré sur la Soile (aléa fort) et Seron (aléa moyen) ; susceptibles de causer des dégâts matériels à certains bâtiments proches des cours d'eau Manque d'entretien des ruisseaux et de mise en valeur	Plan de gestion des risques d'inondations (PGRI)	
Captages d'eau agricoles peu profonds et facilement exploitables	Entièreté du territoire en zone vulnérable aux nitrates + Risque de pollution par des pesticides ou engrais	Cartographie des captages au niveau régional	Manque de cartographie du risque de pollution au niveau régional
4 Stations d'épuration existantes 3 stations d'épuration en projet	Des collecteurs encore à mettre en place Dégradation de la qualité des eaux de surface	Outil de gestion des eaux usées établi au niveau régional : PASH	
Une certaine diversité des milieux : prairies, champs, bois, cours d'eau La commune génère de nombreux partenariats : plan maya, contrats de rivière, opération avec natagora, ….	Qualité du réseau écologique mauvaise à moyenne Fragmentation progressive des populations Manque d'un éco-conseiller		
Végétation des rives des ruisseaux de Montigny et de Pontillas = couloirs de	Barrières écologiques constituées par l'autoroute E42		

liaison nord-sud	Grande difficulté de trouver des solutions efficaces, à l'échelle communale, à une barrière telle que l'autoroute		
4 Sites de Grand Intérêt Biologique (Propriété Isaac sur les ruisseaux de Montigny et de Seron, le Marais de Cortil Wodon, le Marais de Hingeon et Pontillas et le Vert Bois) 2 réserves naturelles (Réserve naturelle de Cortil-Wodon et Réserve naturelle de Hingeon et Pontillas) Gestion Natagora Projet biodibap	Pas de Plan Communal de Développement de la Nature	Inscription à de nombreux programmes de développement régionaux : chartes, fauchage tardif, commune Maya	
Nombreux arbres et alignements d'arbres remarquables (116 arbres isolés, 6 groupes d'arbres, 29 haies)			
Fernelmont est l'une des communes les plus boisées de la Hesbaye			
Un paysage rural représentatif du paysage hesbignon	Corollaire de la valeur économique importante du paysage, les pressions sur le paysage sont nombreuses : projets éoliens, urbanisation de la ZAE… mais aussi péri-urbanisation (urbanisation en ruban le long des voiries et maisons en ligne de crête)		
Plusieurs Périmètres d'Intérêt Paysager (PIP au Plan de Secteur	Les recommandations relatives aux PIP ont un caractère généraliste	A la demande de la Wallonie, définition des nouveaux PIP par l'ADESA	
De nombreuses actions d'amélioration du paysage des villages	Ces actions sont surtout axées sur les espaces publics Villages trop peu fleuris Entretien des espaces publics (caniveau, fossé et bord de route)		

Un partenariat entre la commune et le BEP pour la collecte des déchets. Une commune active dans la sensibilisation des habitants aux bonnes pratiques de gestion des déchets, avec une diminution progressive du nombre de déchets par habitant La part relative des déchets recyclés est de plus en plus importante	Nombreux dépôts clandestins Propreté des bords de routes		
Faible contamination locale des sols (pas de décharges ni de dépotoirs, très peu de décharges et de sites désaffectés ou anciennement désaffectés, SAED de fait avec risque de pollution limité ou absent)	Présence de quantités importantes de nitrates dans les sols de la commune.		Risques de pollution des eaux souterraines et de surface
Aménagement du territoire et urbanisme			
Plan de secteur : plusieurs zones d'activité économique à proximité de l'autoroute (Développement de l'emploi local) Encore 20 ans de disponibilité foncière pour de l'habitat (à mode d'implantation constant)	Plan de secteur : une seule ZACC Pression immobilière forte sur les noyaux d'habitat Manque de disponibilité pour de grands équipements Un village, Franc-Warêt n'a déjà plus de possibilités d'extension de l'habitat Pressions de l'urbanisation sur la qualité du paysage et sur l'espace rural	Partenariat avec le BEP pour le développement des ZAE Nouveaux outils d'aménagement du territoire : CoDt et SDER Révolution technologique en cours	
Importance du patrimoine architectural Centres villageois relativement bien préservés avec un habitat cohérent Des outils de gestion de	Noyaux villageois d'architecture relativement hétéroclite Perte du caractère originel des villages suite aux extensions récentes ou à un habitat banalisant ou mal intégré		

l'aménagement du territoire sur certaines portions du territoire communal : RGBSR de Franc-Warêt, Plans communaux d'aménagements, et remembrement			
CCATM et service urbanisme	Peu d'outil de gestion de l'urbanisme et de l'aménagement du territoire pour l'ensemble du territoire communal SSC et RCU pas adopté		
	Pas d'écoquartier		
Prise en compte de l'environnement dans les remembrements			
Valorisation et/ou réaffectation du patrimoine architectural Un petit patrimoine (chapelle, four à pain, fontaine, source, potale) bien présent sur l'ensemble du territoire	Quid de la survie du patrimoine architectural rural, notamment les fermes en carré Dans certains cas, nécessité d'entretenir le petit patrimoine		
Aménagement d'espaces publics dans le cadre la première ODR	Espaces publics localement tributaires de la circulation Quelques espaces publics peu structurés Plusieurs places publiques mériteraient une réflexion pour un aménagement Manque de petits espaces de rencontre intergénérationnels conviviaux et sécurisés		
Energie			
Présence d'un parc éolien de puissance > 6.9 MW et des sites photovoltaïques d'une puissance supérieure à 10kVA Projets de parcs éoliens et photovoltaïques en	Pression sur le paysage	Cadre éolien pour la Wallonie	

cours (1700m² de panneaux à Marchovelette)			
Existence d'un PALE sur le territoire communal • Potentiel éolien et hydroélectrique • Primes communales (chauffe-eau solaire, panneaux photovoltaïques) • Campagne de mesures thermographiques • Projet d'éolienne citoyenne • Coopérative citoyenne initiée • … Commune proactive en matière de gestion d'énergie Conseiller en énergie, tuteur énergie du CPAS Plan commune « energ'éthique »	Population encore trop peu informée par rapport aux solutions et trop peu sensibilisée Bâtiments communaux mal isolés Peu de bâtiments mitoyens		
Potentiel de production d'énergie renouvelable via des éoliennes, panneaux solaires, biométhanisation et géothermie			

Défi 4 : D'ici 2027, à Fernelmont, le cadre de vie rural sera amélioré dans le respect du développement durable.

Ce défi vise une meilleure protection et valorisation des ressources naturelles, bâties et paysagères du territoire, indispensables à la qualité du cadre de vie des habitants et à son attrait touristique, ce qui établit un lien direct et complémentaire avec le défi 1.

Le maintien d'un cadre de vie de qualité passe aussi par la prise en compte d'enjeux importants tels que l'aménagement du territoire et l'urbanisation croissante, la question énergétique.